



## REGISTRE « Santé, Sécurité au Travail » S.S.T.

Ce registre est à la disposition des agents de l'éducation nationale (professeurs des écoles, AVS, collègues du RASED) qui travaillent dans l'école.

Il vise à recenser les risques éventuels observés ou encourus, les accidents, les incidents, faits vus ou vécus, les dysfonctionnements d'une installation ou d'un dispositif de sécurité touchant aux conditions de travail, aux risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Dans notre école, ce registre est à votre disposition dans le lieu suivant :